48 heures, jamais de douleurs abdominales. L'écoulement des lochies a eu lieu comme après un accouchement normal par le vagin non tamponné; il n'a pas été fait d'injections vaginales, mais de simples toilettes vulvaires bi-quotidiennes: l'évacuation des urines a dû être pratiquée avec la sonde pendant les trois premiers jours Marie B. ne paraissant pas pouvoir allaiter son enfant, on a fait une compression des seins.

Dix jours après l'opération, le pansement a été levé pour la première fois, et on a enlevé la majeure partie des sutures superficielles; cinq jours plus tard, les derniers fils ont été coupés. La réunion est parfaite sur toute son étendue; la palpation de l'abdomen montre l'utérus encore volumineux, mais peu sensible; une couche de ouate et un bandage de flanelle sont maintenus sur le ventre.

Marie B. a commencé à se lever le 6 février, soit au bout d'un mois, et a bientôt repris ses occupations, elle a vu son retour de couches le 25 février; depuis lors sa santé est parfaite; les règles peut-être un peu plus abondantes qu'antérieurement et un peu douloureuses, comme elles l'étaient avant sa grossesse. La seule chose dont elle se plaigne actuellement, c'est d'avoir les bras trop courts pour porter son enfant. La petite fille s'élève aussi facilement que possible, nourrie au lait de vache avec un biberon très proprement tenu (nous n'avons pu obtenir l'emploi du lait stérilisé). Pendant la période où nous allions presque chaque jour visiter la mère, il m'est arrivé deux fois, entrant chez elle à l'improviste de trouver l'enfant aux prises avec un long tube de caoutchoue; mes réprimandes et la menace de faire supprimer le faible secours pécuniaire donné mensuellement par l'Administration auront, je l'espère, engagé la mère à observer une meilleure hygiène dans l'alimentation de son eufant, qui, aujour d'hui, à l'âge de cinq mois et demi, pèse 7,900 grammes.

Journal des sages-femmes.

DES NOURRICES ENCEINTES.—Dans le livre qu'il vient de publier récemment, Femmes en couches et nouveau-nés, M. Budin consacre à cette question un chapitre dont nous résumons les parties principales.

L'opinion suivante règne généralement en France : quand une femme est nourrice et qu'elle devient enceinte, elle ne donne plus que du mauvais lait à son enfant ; il faut alors, si ce dernier est assez âgé. le sevrer ; s'il ne l'est pas, lui donner une autre nourrice. Frappé par l'observation de plusieurs faits en contradiction avec cette manière de voir, aussi bien que par ce qui se passe chez certaines espèces animales, M. Budin chargea un de ses élèves, M. G. Poirier, de faire des recherches à ce sujet aussi bien chez les animaux que dans l'espèce humaine.

Chez les animaux, le lait ne paraît pas subir d'altération que vers le moment du part. Bien plus, M. Weber, dans des recherches personnelles portant sur le lait de vaches en état de gestation, de vaches non pleines et de vaches châtrées, a établi que le lait le plus riche a toujours été celui qui était fourni par une vache pleine de six mois et même de sept. Le lait de vache châtrée venait ensuite, ot le lait de vache non pleine ne venait qu'en troisième ligne. A mesure que la vache approche du terme de la gestation, lorsqu'elle est laitière, le lait augmente en qualité et diminue en quantité.

Pour l'espèce humaine, M. Poirier relate cinquante et une observations qui peuvent être résumées ainsi : Dans 72 p. 100 des cas (37 fois sur 51) l'allaitement par une femme enceinte n'a déterminé aucun trouble dans la santé des nourrissons.

Dans 7,9 p. 100 des cas (4 sur 51), on ne peut, des observations, tirer légitimement aucune conclusion rigoureuse.

Enfin, dans 19,6 p. 100 des cas (10 sur 51) les enfants ont éprouvé des accidents qui ont forcé à le sevrer immédiatement.